

Prix d'abonnement :
CANADA \$2.00
ETATS-UNIS \$3.00
Paraît le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE :
458, rue BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

231ème ANNEE - No 12

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 21 JUILLET 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

La Nouvelle Encyclique de Notre Saint Père le Pape

SA SAINTETE CONdamNE L'ESPRIT ANTICATHOLIQUE ET L'ATTITUDE PERSECUTRICE DU GOUVERNEMENT FASCISTE.
POURQUOI LE PAPE A CRU DEVOIR DENONCER L'AGRESSION FASCISTE.

La "Croix", de Paris, à laquelle nous empruntons la traduction officielle de l'Encyclique **NON ABBIAMO BISOGNO** dont nous commençons ci-contre la publication, donne, sous le titre: "Un communiqué du Vatican", les explications suivantes:

On donne dans les milieux autorisés du Vatican les renseignements suivants sur la préparation et l'esprit de la récente Encyclique: Depuis longtemps, le Souverain Pontife voulait préciser dans un document solennel son point de vue sur l'éducation de la jeunesse. Ce point de vue, c'est d'ailleurs la doctrine de l'Eglise. L'Encyclique est donc un acte essentiellement religieux. Elle tire de cette constatation sa signification et sa portée. On a déjà dit combien le problème de l'éducation de la jeunesse tient au cœur du Pape actuel: on l'a appelé le Pape des Missions, mais il est aussi, et peut-être avant tout, le Pape de la jeunesse. Tout son pontificat est concentré en elle. C'est pour parler à la jeunesse que Pie XI a eu ses accents les plus éloquents; c'est pour protester contre tout ce qu'il considère comme des attentats à l'âme des enfants et des jeunes gens qu'il a trouvé les paroles les plus profondément émouvantes. Après cela, il est aisé de comprendre que si le concordat avec l'Italie a été conclu, il ne l'a été fort vraisemblablement que grâce à l'inclusion de l'article 43, relatif à l'existence de cette Action catholique qui englobe les associations de la jeunesse.

Le véritable esprit du Concordat est basé sur le contenu de l'article 43. Comment le Pape aurait-il pu en accepter la suppression? On n'a compris ni la grande idée religieuse qui domine le Concordat, ni la vraie pensée du Souverain Pontife, si on a cru un seul instant qu'on pouvait, sans mettre immédiatement le Saint-Siège et le Pape contre soi, abolir d'un trait de plume et par une décision unilatérale l'article 43 et s'arroger ainsi le monopole exclusif de l'éducation de la jeunesse et de la formation de l'âme des enfants et des jeunes gens.

Depuis fort longtemps, les évêques italiens qui viennent, dans un geste collectif et solennel, de proclamer leur indéfectible attachement au Saint-Siège, se plaignent en termes angoissés de résultats néfastes de l'éducation donnée à la jeunesse au sein des associations de baillistas. Ces plaintes constituent un dossier impressionnant et leur publication aurait un retentissement considérable. Or, c'est au moment où cette situation retient toute l'attention et toute la vigilance du Saint-Siège, c'est au moment où les associations de la Jeunesse catholique devenaient non seulement utiles, mais nécessaires, mais indispensables pour lutter contre le mal qui était en train de s'accomplir, que ces associations ont été supprimées par une mesure de police et en violation d'un article capital du concordat.

Toute autre explication sur la publication de l'Encyclique serait en marge de la vérité. Voilà conclut-on, sous quel jour doit apparaître cette Encyclique, qui est un acte du ministère pontifical, acte essentiellement religieux, il faut le répéter, acte qui n'a qu'un seul but: sauver à tout prix dans les graves conditions actuelles, l'âme de la jeunesse. De cette âme, le Pape répond devant Dieu.

se sont vérifiés en cette ville de Rome, Notre Siège épiscopal, et dans toute l'Italie, c'est-à-dire précisément dans Notre circonscription primatiale, événements qui ont eu une si large et si profonde répercussion dans le monde entier, et plus particulièrement dans chacun des diocèses de l'Italie et du monde catholique. Il se résumait en ces brèves et tristes paroles: on a tenté de frapper à mort tout ce qui était et ce qui sera toujours le plus cher à Notre cœur de Père et de Pasteur des âmes, et Nous pouvons bien. Nous devons même ajouter: et le procédé adopté, à lui seul, Nous offense, Et il modo ancora m'offende.

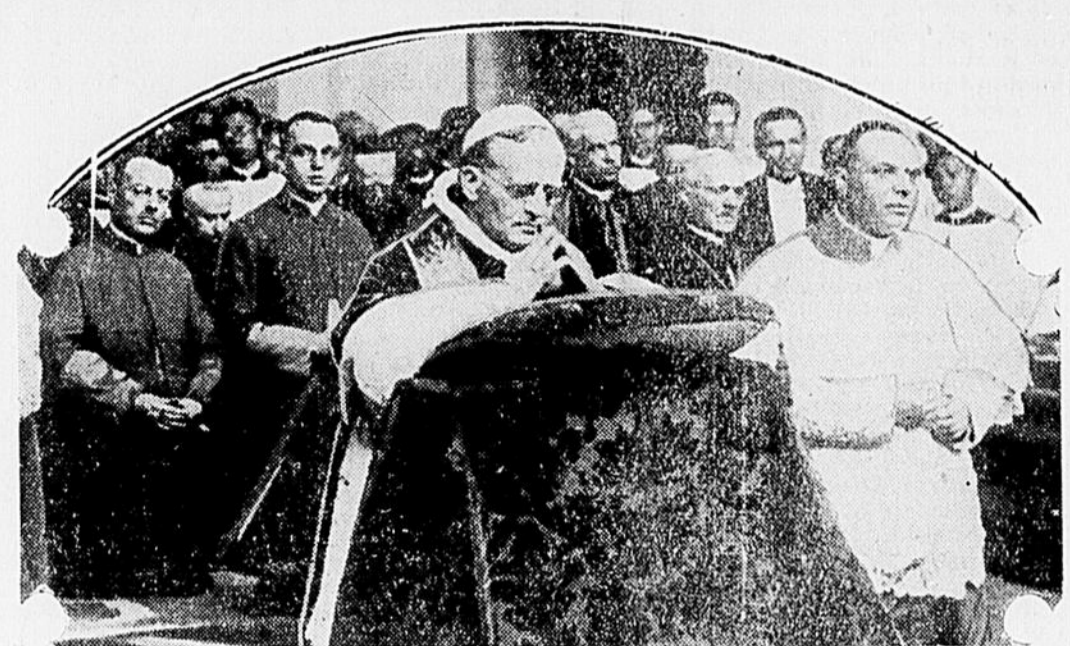
C'est en présence, et sous la pression de ces événements que Nous sentons le besoin et le devoir de Nous adresser à vous, et, pour ainsi parler, de visiter en esprit chacun de vous, Vénérables Frères, en premier lieu, pour remplir un devoir de fraternelle reconnaissance, devoir grave et qui devient urgent; en deuxième lieu, pour satisfaire à un non moins grave et non moins urgent devoir de défendre la vérité et la justice, en une matière qui, regardant les intérêts et les droits vitaux de l'Eglise, vous regarde aussi tous et chacun de vous en particulier, partout où l'Esprit-Saint vous a placés pour la gouverner en union avec Nous; en troisième lieu, Nous voulons vous confier Nos préoccupations pour l'avenir; Nous voulons, en quatrième lieu, vous exposer les conclusions et réflexions que les événements semblent imposer, et finalement, Nous vous inviterons à partager Nos espérances et à prier avec Nous et avec le monde catholique pour leur accomplissement.

Evêques et Actions catholiques de tous les pays se sont rassemblés autour du Père commun

La paix intérieure, cette paix qui vient de la pleine et claire conscience que l'on a d'être du côté de la vérité et de la justice, et de combattre et de souffrir pour elles, cette paix, que seul le Roi divin sait donner, et que le monde est aussi incapable d'ôter que de donner, cette paix bête et bienfaitante, ne Nous a, grâce à la bonté et à la miséricorde de Dieu, jamais abandonné; et Nous en avons la pleine confiance, elle ne Nous abandonnera jamais, qui qu'il arrive; mais cette paix, vous le savez trop bien, Vénérables Frères, laisse libre accès aux amertumes les plus amères: il en fut ainsi pour le Cœur de Jésus, durant la Passion; il en va de même dans les cœurs de ses fidèles serviteurs, et Nous avons, Nous aussi, expérimenté la vérité de cette mystérieuse parole: "Ecce in pace amariitudo mea amarissima" (Is. XXXVIII, 17.)

Votre intervention rapide, large, affectueuse, qui ne cesse pas encore, Vénérables Frères, vos sentiments fraternels et filiaux, et, par-dessus tout, ce sentiment de haute, surnaturelle solidarité, d'intime union des pensées et des sentiments, des intelligences et des volontés que respirent vos communications pleines d'amour, Nous ont rempli l'âme d'indélicibles consolations et ont bien des fois fait monter de Notre cœur à Nos lèvres les paroles du psaume (XCIII, 19): "Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolations tuas laetificaverunt animam meam.

De toutes ces consolations, après Dieu, c'est vous que Nous remercions du fond du cœur, Vénérables Frères, vous à qui Nous pouvons redire le mot de Jésus aux apôtres, vos prédécesseurs: "Vos qui permansistis mecum in tentationibus meis (Luc. XXII, 28). Nous sentons aussi et Nous voulons aussi accomplir le devoir très doux à Notre cœur paternel de remercier avec vous, Vénérables Frères, tant de vos bons et dignes fils qui, individuellement et collectivement en leur nom personnel et de la part des diverses organisations et associations



Sa Sainteté Pie XI à la bénédiction du nouveau Collège de la Propagande, priant pour l'extinction de la foi chez tous les peuples.

chereau, premier ministre de la province de Québec; Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G., Mgr Zéphirin Marois, P.A., V.G., B.-P. Garnier, P.D., le R.P. Alexis Bellavance, provincial de la Compagnie de Jésus Mgr Dionis Gélinas C.S., des Trois-Rivières; M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur spirituel au Grand Séminaire de Québec; le R.P. Eugène Dery, des Pères Blancs; le R.P. Calmein, P.S.V., supérieur du patronage de la côte d'Abraham, le R.P. Stanislas, supérieur du couvent des Franciscains, rue de l'Alverne; le R.P. Olivier Beaulieu, S.J., supérieur du Collège des Jésuites à Québec; le R.P. Léon Hudon, S.J., le R.P. Jacob, O.M.I., MM. les abbés Henri Beaulieu, Joseph Dubé, Armand Dery, le commandeur Henri Gagnon, M. H.-R. de Saint-Victor, agent consulaire de la France à Québec, M. Jean-Thomas, président de la Société française de Bienfaisance de Québec; le commandant Latham, de l'avisio Française "Ville d'Ys"; des commandants et chevaliers du Saint-Sépulchre et de Saint-Grégoire, etc.

Le Rév. Père Marie-Clément, assomptionniste, l'âme dirigeante de toute la fête et le grand artisan de ce beau succès, souhaite d'abord la bienvenue à Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve aux Evêques présents, au représentant de la France, M. Carteron, au Commandant de "Ville d'Ys", au Lieutenant-Gouverneur, au clergé et à la foule nombreuse qui couvrait la place, jusqu'aux limites de la propriété où des haut-parleurs apportaient distinctement la voix des orateurs.

Félicitations et remerciements

A la Pharmacie Houle

La loterie - "Vente spéciale de savon de toilette" - organisée par la Pharmacie Houle pour aider à la construction de la nouvelle Crèche de l'Hôpital St-Joseph, a eu un plein et étier succès.

La pendule de corridor - également donnée par la "Pharmacie Houle" - a été gagnée par M. Bonaventure, 45a, Des Forges, Possesseur du No 2983.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce beau succès. Félicitations réitérées à la Pharmacie Houle.

Le Comité de Vente.

L'Apothéose de Jeanne d'Arc à Bergerville, dimanche dernier

DES FETES MAGNIFIQUES AU COUVET DES SŒURS DE SAINTE JEANNE D'ARC. S.E. MGR CASSULO, DELEGUE APOSTOLIQUE PRESENT, TROIS EVEQUES, UN GRAND NOMBRE DE PRETRES ET DE RELIGIEUX.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET LE CONSUL FRANCAIS M. CARTERON PRESENTS.

La Nouvelle-France a fait dimanche dernier, de concert avec la France actuelle représentée par M. Carteron, consul de France au Canada, l'apothéose la plus significative à sainte Jeanne d'Arc.

A l'occasion du cinquantième centenaire de la mort de la Pucelle d'Orléans, le Canada a voulu honorer dignement la libératrice de la France de Charles VII.

Le monument qui s'élève à Bergerville, à deux pas du couvent des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc est un chef-d'œuvre. La statue de Jeanne, de même que les bas-reliefs en bronze sont d'un réalisme parfait.

De cet endroit le panorama est merveilleux: la vue domine le fleuve St-Laurent qui coule aux pieds de la falaise, et porte sur les rives accidentées où déjà se groupent les populations qui font Québec et Lévis.

Le monastère de Sœurs de Jeanne d'Arc rappelle les fortes-crenelées, l'église avec son clocher protecteur, et les grands espaces où les troupes se retiraient.

Ici ce n'est plus le rythme guerrier qui domine, c'est le chant de la prière, du dévouement, du sacrifice qui tous les jours monte vers Dieu en passant par les mains de sainte Jeanne.

Sur la place des estrades ont été érigées pour recevoir les dignitaires ecclésiastiques, les invités d'honneur. Un autel décoré magnifiquement avait été préparé pour la bénédiction du Très Saint Sacrement qui termina la réunion. Tout à côté d'autres estrades où avaient été groupés les chanteurs et les musiciens.

En face, sur deux files serrées, les Zouaves de Québec.

Bientôt une sonnerie de clairon se fait entendre, ce sont les marins de "Ville d'Ys" qui passent, s'en allant au monument dont ils feront la garde, au nom de la France, pendant la cérémonie.

Sur l'estrade principale on remarquait au tout premier rang: Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve accompagné du R.P. Marie-Clément, supérieur des Assomptionnistes à Québec; puis Mgr Eugène Lallamie vicaire capitulaire de Québec, leurs Excellences, Nos Seigneurs J.-Hermann Bruneau, évêque de Nicolet, François-Xavier Ross, évêque de Gaspé, et A.-O. Gombois, auxiliaire des Trois-Rivières; Son Honneur le lieutenant-gouverneur H.-G. Carroll, escorté des lieutenants-colonels D.-B. Papineau et J.-D. Brousseau, ses aides-de-camp; M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada, l'honorable M. Cyrille Delage, surintendant de l'Intruction Publique, représentant l'honorable M. L.-A. Ta-

Ce soir le diner des Chevaliers au Camp Scout

Les Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières, ainsi que leurs frères de Shawinigan Falls visiteront ce soir, le Camp des Scouts Catholiques, sur les bords de la rivière Batiscan, à la chute Murphy.

Son Excellence Mgr A.-O. Gombois, Grand Ammonier des Scouts catholiques, ainsi que S.G. Mgr Dionis Gélinas, Chapelain du Conseil 1001, prendront part à cette visite au cours de laquelle un dîner champêtre sera offert aux distingués visiteurs.

Le départ s'effectuera des Salles du Conseil 1001, rue Royale, à 4.30 heures cet après-midi et le retour aux Trois-Rivières aura lieu vers 11.00 heures.

Le Conseil 1877 des Chevaliers de Colomb de Shawinigan Falls sera représenté par une forte délégation et l'on compte que plus de 200 Chevaliers prendront part au voyage, et que plusieurs seront accompagnés de leurs épouses.

Nul doute que les dames s'intéressent vivement à la vie scout au Camp et qu'elles ne manqueront pas l'occasion de se rendre compte par elles-mêmes des bienfaits que peuvent en retirer les enfants.

Les Chevaliers de Colomb ont toujours encouragé les œuvres de jeunesse et c'est là l'une de leurs initiatives particulières. Tous les officiers du Conseil 1001 seront présents au camp scout, ce soir, ainsi que la plupart des Chevaliers de Colomb, des Trois-Rivières et de Shawinigan Falls.

Maitres Adélar Provencher, Grand Chevalier du Conseil 1001, et Député du District, a invité les Chevaliers de Grand'Mère, St-Tite et le Cap-de-la-Madeleine à se joindre à leurs confrères.

A L'HOPITAL ST-JOSEPH
Demain matin à 5.45 heures (solaire) sera chantée, en la chapelle des RR. SS. de la Providence, une messe pour le repos de l'âme de Mme R.-S. Cooke.

Le premier des orateurs fut Mgr Lallamie, vicaire-capitulaire de Québec, au nom de l'Eglise canadienne.

L'Hon. M. Delage le suit, au nom de la Province de Québec.

Puis c'est la no française que M. le consul Carteron fait entendre, pieuse, recueillie mais aussi vibrante du plus bel accent:

Monsieur Carteron

"Il convient de féliciter le Père Marie-Clément de la cérémonie à laquelle il nous convie. Elle est de celles qui, se fondant sur l'histoire, en poursuivent l'éclat. Votre présidence, Monseigneur, lui confère le caractère d'universalité, puisque vous représentez le Saint-Père, celui auquel Jeanne en appelait déjà devant ses juges implacables, le Pape auguste, militant et vénéré qui habite Rome. M. le Gouverneur complète la fête. Vous lui apportez dans votre personne le reflet du gracieux souverain de Grande-Bretagne, dont le nom est à la place d'honneur dans le cœur reconnaissant de ses alliés français, et dont l'hymne que chante tous les jours le Canada fidèle perpétue le rêve d'amour.

"Il appartenait à un Assomptionniste, messieurs, de louer Jeanne par le bronze et, par l'assomption de cette vierge au-dessus de la foule, de la confondre avec l'azur d'où elle vient. Que de saints, autour d'elle, forment l'impressionnée cortège de la prière, de la charité, de l'épopée civilisatrice! Le Canada ancestral avec ses gloires les plus pures l'entoure de son hommage. Mais Jeanne le rend à cette terre bénie qu'il n'a pas suffi à des Français de découvrir et d'organiser longtemps contre l'inclemence des saisons et la rare passivité des hommes, mais où il a fallu que vous demeuriez, tenaces, la volonté tendue et les mains jointes, pour lui mériter le titre donné à la vieille France, de plus beau royaume sans le ciel.

"Quand j'admire notre Jeanne se détachant au-dessus de nous, dans le bleu et le soleil, je me reporte à ce mercredi de mai, il y a cinq cents ans, où au sommet du bûcher de fagots dressés sur un piédestal de plâtre, pour qu'on vit de très loin, la torche humaine, Jeanne redit l'Esprit! Son corps calciné, réduit en cendres, est jeté à la Seine où s'éparpille au vent qu'on soulevé la haie intéressée de Lancastré, la turpitude de prélat avilissés, la vanité blessée des clercs, l'abandon d'une cour jalouse et d'un roi irresolu, la lâcheté d'une foule qui subit l'ignominie car elle ne comprend pas encore.

"Et puis l'oubli vient, chacun étant complice de l'acte perpétré chacun voulant que le silence se fasse sur sa faute.

"Vingt-cinq ans après (1456), toutes les prophéties de Jeanne s'étant accomplies, un soubresaut de l'âme populaire la fait réhabiliter par l'Eglise, qui met à néant la condamnation et ordonne des processions épiques. Puis les contemporains de la prodigieuse



M. J. A. Gagnon, le nouveau Maire de Grand-Mère.

(suite à la page 3)



Tribune Ecclésiastique

La messe du missionnaire dans le désert

Je voudrais vous raconter la vie de ces hommes, de moins les traits qui échappent dans leur conversation à leur modestie soumise de se taire. Ils cachent leur vie, ou, pour mieux dire, elle est cachée à leurs propres yeux. Ils savent que Dieu les emploie à quelque chose de grand, ils ne se savent pas grands eux-mêmes et ne connaissent ceux que la misère de l'humanité. C'est à peine si l'on peut saisir dans leurs récits quelques traits de cet héroïsme qui veut s'élever et qui a fait tout. Écoutez maintenant ceci :

L'un d'eux, envoyé par son Evêque dans un canton lointain pour étudier si l'on pouvait établir un presbytère, arriva au terme de sa course sans argent et sans moyen de revenir. De son dernier dollar, il avait acheté un flacon de vin afin de pouvoir dire la messe, ressource suprême et unique pour résister aux tortures de l'abandon. En ce lieu vivant des hommes, des Européens, et des pami eux des Français. Il le avait salués dans la langue de la patrie, et ces hommes, parce qu'il était prêtre ne lui avaient répondu. Il s'était installé sous un arbre, à quelque distance des maisons où il ne pouvait espérer un abri, et il vécut des semaines entières sans pain, de racines inconnues qu'il essayait à tout risque, et de coquillages qu'il manœuvrait avec ses doigts pour les faire cuire ; mais la dureté persévérante des hommes et la longue impuissance de sa prière étaient un plus grand tourment. Parfois, quelque habitant du village, passant, lui jetait une injure et s'éloignait.

Personne qui voulait lui serrer la main, mais cette horreur de Dieu lui déchira le cœur, et il sentait baisser sa vigueur corporelle, ruiner par la fièvre et le choléra. Un jour, il vit venir à lui un jeune homme grand et beau qui lui dit pour la première parole : "En grâce, avez-vous à manger ?"

C'était un prêtre envoyé à sa rencontre par l'Evêque. Il était mourant de fatigue et de faim, et il n'avait aucun moyen ni de l'emmener ni de repartir lui-même. A cause de la pauvreté de l'Evêque et de l'expérience du pays, il était venu sans ressources. La charité seule avait pu le soutenir jusqu'au terme. Il se coucha par terre, implorant un peu de nourriture. L'autre lui présenta les coquillages dont il vivait principalement, des moules énormes, hâdées à voir, et dont le seul aspect souleva le cœur de l'affamé.

Il n'y put toucher, et son hôte désolé entrevit de ce moment que l'infortuné mourrait de faim. Ce dernier coup l'accabla : il se sentit vaincu. Peu de jours après, les deux missionnaires, tendus sous le soleil brûlant, d'un côté de fièvre et de vermine se dirent : "Nous mourrons ici. Que l'un de nous fasse effort et célèbre une dernière messe ; il communiara l'autre et nous louerons Dieu."

C'était le jour de l'Ascension. Ils tiraient au sort pour dire la messe. Il offrit le Saint Sacrifice pour son frère mourant. Couché auprès de l'autel, et pour lui-même qui comptait aussi mourir, il dut s'y reprendre à vingt fois, désespérant souvent de pouvoir achever ; cette véritable messe des martyrs dura près de trois heures. Enfin, le mortel put donner la sainte Hostie à l'agonisant et communiara lui-même le triple sacrifice ou le prêtre et l'assistant s'immolaient eux-mêmes comme la Victime ; et la consolation de l'homme était grande en cet acte suprême de foi et d'amour, bien capable de consoler le cœur du Fils de Dieu mourant. Le martyr expirant regardait avec tendresse son frère d'aillait au pied de l'autel ; et celui-ci, voyant la douceur et l'âme angélique de ce jeune prêtre qui tombait si tranquillement au début de sa carrière, l'offrait et s'offrait lui-même comme prix de la commune victoire que le Crucifié voulait pour eux, et qu'à leur tour ils couraient pour lui.

La messe dite, le célébrant se coucha auprès de son compagnon, et ils attendirent la mort. Elle ne tarda point. Dans la nuit, le jeune prêtre mourut. Son dernier soupir effleura les lèvres de son frère, qui ne put qu'avec effort étendre la main sur sa tête en signe de dernière bénédiction et le dernier adieu.

Quelques passants se trouvèrent là quand vint le jour. Ils virent ce cadavre et ce mourant côte à côte. Ils en donnèrent la nouvelle au village, et ces cœurs durs, comprenant ce qu'il s'était passé, s'annullèrent enfin, ou plutôt la mort avait vaincu, et Dieu l'éclairait la victoire. Ils vinrent donc en grand nombre, apportant de l'eau fraîche et des aliments, et le missionnaire survivant, toujours incapable de se mouvoir, sentit enfin une main serrer sa main. Ce n'étaient plus les mêmes hommes. Là où avait été l'autel, ils creusèrent une fosse, ils y descendirent le victorieux et le cadavre, et ensuite portant dans leurs bras le malade, ils le soutinrent sur le bord de cette fosse, pour qu'il pût la bûcher. Ils firent plus. A sa prière, ils coupèrent un grand arbre, en firent une croix et la plantèrent sur cette tombe déjà féconde, et ainsi la croix apparut et prit possession de ce nouveau domaine.

Il y a là maintenant une ville, une église et des milliers de ca-

tholiques aussi dociles à la voix de leur évêque que chers à son cœur ; et leur évêque est le missionnaire d'abord si repoussé. "Je vais là aussi souvent que je peux, me disait-il, en achevant son récit. Je parviens à retenir mes larmes, et mon cœur est plein d'aillaitresse dans l'admiration des choses de Dieu. Mais, quand j'ai voulu parler à ce peuple, du pied de cette croix, je n'ai pu tirer de ma poitrine que des mots sans suite et des sons inarticulés."

C'est ainsi que la croix se plante et prend racine, ainsi qu'une étincelle germe et sort de terre, ainsi qu'une contrée, livrée aux ténèbres de la sauvagerie et aux barbaries les plus terribles de la civilisation, devient un diocèse.

— Louis Veuillot.

C'est au Texas que s'est passée cette scène sublime. Le missionnaire qui succomba était M. Chazelle ; celui qui survécut, M. Dubuis, depuis Evêque dans la même contrée, et aujourd'hui archevêque des divers diocèses qu'il y a fondés.

Magnificat!

MAGNIFICAT, roman, par René Bazin, de l'Académie française. — Gattianni-Lévy, 12 fr.

Qui donc parlait de "casser les reins au roman" ? Il n'avait pas vu celui dont je viens d'écrire le titre, et qui est, je crois, non seulement un chef-d'œuvre, mais le chef-d'œuvre de René Bazin. Roman d'une vocation... ou plutôt de la vocation. Livre qui est une action, et, venant d'un tel auteur, une bonne action. Oeuvre qui portera l'appel de Dieu à plus d'une âme et fera monter plus d'une prière à l'autel. Quelle plus belle récompense pourrait souhaiter une âme comme celle de l'auteur ? Un jour, il a fait applaudir, sous la coupole, le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; cette fois il a campé tout le surnaturel en pleine REVUE DES DEUX-MONDES... Et c'est si bien fait, que nul n'a songé à s'en étonner et que, là-haut, le père Buloz a dû remercier Dieu de voir son enfant bien et dûment baptisé...

L'intrigue est des plus simples. Etant tout jeune, Gildas Maguern, fils d'un fermier breton, a entendu l'appel de Dieu ; mais, les années aidant, ce n'est plus guère qu'un souvenir, moins encore, une impression. Le voici arrivé à l'âge de s'établir. Mais la guerre survient et l'arrache au foyer ; il y avait connu sa cousine Anna, et entre eux avait fleuri la tendresse. Mais la guerre le fait réfléchir : les prêtres tombent, il faudra les remplacer. L'appel de Dieu se fait entendre à nouveau, il sera prêtre.

Comment va agir sa cousine, presque sa fiancée ? Chrétienne et croyante, elle a peine à croire —

elle ne veut pas croire. — à la vocation de Gildas. Son oncle, le père de Gildas, n'y croit pas davantage, tandis que la mère la favorise. Dans ce conflit d'influences, la pauvre désemparée s'en va trouver son père, un sacrifiant autant qu'on peut l'être quand on est Breton et croyant ; le vieux, qui va mourir, dit à sa fille : et ce sont les derniers mots qu'elle aura entendus de lui.

— Ne va pas contre Dieu.

Non, elle ne disputera pas Gildas à Dieu ni au sacerdoce. Pleurant son propre cœur, elle se retire défilément du chemin de Gildas, pour n'être en rien un obstacle à sa vocation. Bien plus en attendant que le père de Gildas aille enfin son fils à répondre à l'appel de Dieu, c'est elle qui réunit toutes ses ressources et qui quête autour d'elle pour que le jeune homme puisse entrer au séminaire. Il devient prêtre, et elle se résigne à vieillir dans la solitude, associant tout bas son MAGNIFICAT au MAGNIFICAT jéru-salémite de celui qu'elle a laissé, — presque donné, — à Dieu.

Sur cette trame bien simple, René Bazin a brodé le plus beau récit qui se puisse concevoir. Je ne dirai rien de ses descriptions de la Bretagne, on sait que l'auteur est un maître paysagiste. Je ne dirai rien non plus de ce qui tient au cancan même du récit : on devine ce qu'à pu écrire une plume comme la sienne. Mais je ne puis tenir de vous signaler, çà et là, quelques à-côtés qui feront vos délices.

Ce sont, par exemple, ces fidèles, assistant aux offices de Noël : "J'y avait, dans l'église, des statues vivantes de saints, qui manqueraient à jamais d'imagers."

C'est ce mot d'une vieille Bretonne à Anna : — Petite, que crois-tu que je lui demanderai, au bon Dieu, quand je paraîtrai devant lui ? — Dites-le, tante Marguerite ? — Je lui dirai d'abord : "Mon Dieu, embrassez-moi."

— 0-0-0-0.

Ce mot est bien dans la manière dont René Bazin se représente le ciel. Ce n'est pas seulement le séjour des grands saints, qui ne sont, là-haut comme ici-bas, qu'une infime minorité. C'est là que se reconstituent et se perpétuent les familles de la terre, avec leurs nombreux petits saints, préoccupés du bonheur de leurs descendants sur la terre. Aussi le fermier Maguern a-t-il ajouté aux invocations de la prière du soir celles-ci : "Les anciens de chez nous, priez pour nous." Et Anna, dans sa détresse, fait-elle entendre cet appel : "Grands-pères et grand-mères du ciel, aidez-moi !" — "Elles l'entendirent, les âmes saintes de là-haut, et se mirent en prière devant le trône de Dieu, afin que cette fille de leur sang eût le courage de faire ce qu'elle voulait faire. Des anges s'écartèrent, et leur firent place, car le cri de l'âme en peine avait touché le peuple élu, où tant de Maguern étaient mêlés et formaient un groupe de beaux saints et de belles saintes, ignorés du monde où ils avaient peiné, mais glorifiés à présent et magnifiques... Assemblée puissante ! Les autres élus aperçurent qu'une bénédiction descendait sur le monde, et ils dirent : "Hosannah ! Une âme est bénie, par ce que toute sa race a pu pour elle !"

Je ne veux pas davantage déflorer ce livre pour vous, amis lecteurs. Lisez-le ; vous aurez, non la surprise, mais la joie d'y trouver souvent des mots, des phrases, des pages qui vous remue-ront doucement, et vous engageront, après avoir lu ce volume, à le relire bientôt.

Eugène Duplessy.

La Charité

Dans la désolation d'une nuit d'hiver, le Froid, le Vent et la Faim se rencontrèrent.

— Lequel de nous a le plus de puissance ? demanda la Faim, lequel de nous est le plus redcuté des hommes ?

— Moi, dit le Vent, je promène partout l'épouvanté ! Personne qui ne tremble quand ma colère se déchaine en furieuses rafales et déchire l'air de ses sifflements. Je couche les moissons de la plaine ; je déracine les chênes ; j'emporte les toits des maisons et les murs des chaumières croulent sur mon passage. Les vagues écument, se couronnent à mon gré, soulevant les lourds vaisseaux aussi bien que les faibles barques, créant des tempêtes dans l'horreur desquelles des équipages entiers sombre-nt, de même qu'au désert s'ensevelissent sous les sables que j'enlève autour d'eux, des caravanes nombreuses. Aussi, le soir, sur la rive, où les flots font aboutir de sinistres épaves, la voix des veuves m'a maudit.

— Moi, répliqua le Froid, je compte, chaque jour mes victimes par milliers. Au fond des bois,

sur les routes, sous les toits des mansardes, dans l'encadrement des portes et à l'angle des maisons, je sème les cadavres que je recouvre d'un linceul de neige. A mon seul nom, les orphelins joignent d'effroi leurs mains rouges, et les vieillards frissonnent et les aîeules pleurent, à mon souvenir, devant leur foyer éteint. Entendez ces cris désolés qui montent de la terre ? ce sont les innombrables voix des pauvres qui me maudissent.

— La Faim parla à son tour : "Que sont vos ravages, dit-elle, comparés aux miens ? Regardez les villes et les bocaux ; cherchez sur les montagnes ; poussez jus-qu'aux pays déserts ; partout, vous verrez mon œuvre. Savez-vous quelques tortures j'ai portées, quelles angoisses je laisse, quels crimes je suscite ? Parfois, j'attends une cité, tout un peuple. Sans lassitude, je fraie à chaque heure des nouveaux-nés dans leur berceau, des femmes dont les mamelles sont tariées, et une grande foule de malheureux. Parmi les châtiménts d'En-Haut, je suis le plus terrible. Écoutez : ce sont de toutes parts les plaintes affaibées, les hurlements, l'ouloureux de mes victimes. Ecoutez encore : c'est la voix des mères dont j'ai tué les enfants, c'est la voix des mères qui me maudit."

Un ange parut soudain, éclairant de son blouissante blancheur les trois hideux fantômes. Et la vision divine leur dit : "Je suis plus puissante que vous. Je prévient vos coups, j'annule vos fureurs ; le mal que vous faites, je le répare. Jamais vous ne serez maudits autant que je serai, moi, l'énie."

— "Qui donc es-tu, ô toi, notre ennemi ?" demandèrent les fléaux.

Mais l'ange qui fumait enveloppé de ses ailes élestes, leur répondit d'une voix ineffablement douce : "Je suis la fille aimée de Dieu, je suis la CHARITE".

J. D'Yseult.

ST-PROSPER

(De notre Correspondant)

Feue Mlle Georgette Lefebvre.

Le 25 juin s'éteignait subitement dans le Seigneur Mlle Georgette Lefebvre fille bien-aimée de M. et Mme Victor Lefebvre, elle était âgée de 16 ans et deux-mois.

Ses funérailles eurent lieu en notre église paroissiale samedi le 27 juin à neuf heures, au milieu d'une affluence de parents et d'amis.

L'Eglise pour la circonstance avait revêtu ses plus riches tentures de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Brunelle, vicaire de la paroisse qui officia aussi au service funèbre.

La chorale paroissiale et celle des Enfants de Marie firent les frais du chant et rendirent avec âme la messe harmonisée de M. l'abbé G.-E. Fanneton.

La déposition mortelle était portée par MM. Gérard Pronovost, Robert Massicotte, Benoit Cloutier, Clovis Massicotte, Luc Massicotte, Alexandre Massicotte ils étaient accompagnés de Mmes Ursule Massicotte, Germaine Massicotte, Alice Massicotte, Marcelle Massicotte, Germaine Cossette Marie-Chaire Massicotte, M. Donat Massicotte portait la croix.

Pendant le service funèbre la collecte a été faite par Mlle M.-C. et Germaine Massicotte, accompagnées de MM. Robert Massicotte et Benoit Cloutier.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère cinq sœurs Roseline, Vitaline, Adrienne, Rébecca, Jeanne, deux frères, Donat et Charles Lefebvre.

Dans l'assistance nous avons remarqués outre les parents ci-haut només, ses oncles et tantes : MM. W. Massicotte, J. Leduc, J. Pronovost, de St-Prospér. Ses cousins et cousines, Louise et Cé-ciel Pronovost, Alexandrine et M.-Anne Cossette, G. Cossette, E. Cossette, A. Massicotte, E. Massicotte, de St-Prospér, Antoinette, Laura St-Arnaud, H. St-Arnaud, D. Leblanc, J. Bordeleau, T. St-Arnaud, de St-Geneviève, Eloi, Gérard, Cé-ciel et Brigitte, Lefebvre, de St-Tite, Léna Tanguay, T. Cloutier, E. Tanguay, C. Cloutier, A. Veillet, de Hervey Junction, M.-Claire, Alice, Lucienne, Orépha Trudel, F. Albert et Ernest Trudel, L. Cloutier, S. Cloutier, J.-L. Massicotte, E. Massicotte, M. Massicotte, S. Alexandre Massicotte, J.-E. Massicotte, E. Massicotte, T. Massicotte, X. Massicotte, G. Massicotte, B.-P. Cloutier, L. Gagnon, etc...

Bouquets rituels.

M. Augustin, Adrienne Veillette, Lucien, Abel, Béatrice Veillette, Léna Tanguay, C. Cloutier, Y. et T. Cloutier, tous de Hervey Jct., Marie-Ange et Jeanne Grand-bois, M. Grandbois de St-Thé-claire, Laura et Antoinette St-Arnaud, de St-Geneviève.

Sympathies

M. et Mme J. Leduc, de St-Prospér, La famille Frime Trudel, de St-Geneviève, Mlle Gertrude Veillette, M. M. Ricard, La Tuque.

Télégramme

M. A. Veillet, La Tuque. A la famille éprouvée nous réitérons nos sincères condoléances.

Notes diverses

M. et Mme Noël Gagnon sont revenus enchantés d'une promenade à St-Théclaire, chez MM. J.

Sympathies

Mlle Valérie Bacon, est partie pour une promenade à La Tuque, chez des parents.

Départ de M. l'abbé E. Brunelle

C'est avec regret que nous avons appris la nouvelle du départ de notre très estimé vicaire, M. l'abbé E. Brunelle qui nous a quittés pour aller continuer à exercer son ministère à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivieres.

Nous le prions de recevoir l'hommage respectueux de notre meilleur souvenir.



Un visiteur anglais, Edgar Foa, membre du club alpin d'Angleterre, en visite à Jasper Park, dans les Rocheuses. Il semble ravi du coup d'œil qui s'offre à ses regards

Vente d'Été d'Articles de Toilete

Un pain de savon TINY TOT.
Et une boîte de Poudre de Talc Tiny Tot
Les deux 29 cts.

LA PHARMACIE WILLIAMS

1360, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat 'Billie Burke'

Tél. 437 Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Véritable Anthracite Écossais
American — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve
TROIS-RIVIERES, Qué. Succursale rue Milot
(Ancienne glacière N.-Dame)

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:

Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir: MARDI et VENDREDI
de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour le jeu après un déjeuner pris souvent à la hâte ! Vous pourrez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan

Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badaeux, Phone 122-1749



Messe célébrée Kufstein, en Autriche, sur la place d'un monument élevé à la mémoire des soldats morts à la guerre.

LA PAGE AGRICOLE

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux

Nouvelles agricoles

La lutte contre les chenilles. — Le recensement agricole. — Les juges du Mérite Agricole au travail. — Les grandes expositions provinciales.

Lutte contre les chenilles. — De nombreux rapports reçus par la section d'Entomologie du ministère de l'Agriculture de Québec...

Résultats encourageants. — Il est agréable de constater que les cultivateurs de la province de Québec ont répondu avec empressement à l'appel que leur faisait...

Le Mérite Agricole. — Les juges qui composent la Commission du Mérite Agricole sont actuellement au travail dans la région provinciale depuis une semaine environ.

Les grandes expositions. — La participation au ministère de l'Agriculture de Québec aux grandes expositions de la province constitue chaque année l'un des principaux attraits de ces événements...

assorti des plus beaux ouvrages sortis des mains de ces élèves. De plus le département montrera dans une salle réservée à cet effet des films agricoles traitant de l'élevage, de la tuberculose bovine et des moyens de la combattre, de l'aviculture, etc.

L'alimentation des bestiaux

La Commission provinciale des aliments à bétail de Québec vient de publier, en collaboration avec le Principal Barton, du Collège MacDonald, et de certains experts du Ministère fédéral de l'Agriculture...

Ce feuillet renferme des conseils au sujet des mélanges de base d'aliments à bétail, un tableau de mélanges réguliers de substances minérales pour les catégories de bestiaux indiquées, et un tableau de l'analyse moyenne des aliments compris dans les mélanges recommandés.

Le gouvernement provincial de l'Ontario a, en collaboration intime avec les cultivateurs élaboré des formules d'alimentation pour les différentes catégories de bétail, mais Québec a pris les devants en publiant un calendrier officiel de la Commission des aliments à bétail pour distribution générale.

On peut se procurer des copies de ces formules de mélanges de grain en s'adressant au Secrétaire de la Commission provinciale des aliments à bétail de Québec, au Collège MacDonald, Québec, ou au Ministère de l'Agriculture de Québec.

Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa. M.F.B.

Les planchers de bois SONT LES MEILLEURS POUR L'ELEVAGE DU RENARD

Les éleveurs de renards argentés qui négligent les précautions nécessaires pour prévenir le développement des parasites internes sont exposés à subir de lourdes pertes.

de bois lorsqu'ils ont environ cinq semaines et on les y garde jusqu'à ce qu'ils aient pris toute leur taille. Dans son rapport le plus récent, M. G. E. Smith, le régisseur de la station, déclare que ces planchers devraient être à une élévation d'au moins deux pieds du sol et bien saturés d'une huile légère à brûler.

Mise au point

Quelques journaux ont reproduit ces jours derniers une nouvelle inexacte sous la rubrique "Mérite Agricole".

La nouvelle en question renferme aussi des inexactitudes en ce qui concerne la distribution des récompenses, titres, etc. Les participants se divisent en deux classes : concurrents pour la Médaille d'Or, et concurrents pour la Médaille d'Argent.

Le concours du Mérite Agricole est de 117, alors qu'un pareil concours qui se serait étendu à 70 comtés aurait certainement groupé plusieurs centaines de concurrents.

La Médaille d'Argent est décernée à tout concurrent de la seconde classe qui conserve au moins 850 points sur mille, et la Médaille d'Or, à quiconque obtient de 750 points à 850 points.

Enfin, trois prix en nature d'une valeur respective de \$200, \$150, et \$100 sont attribués aux cultivateurs pratiques, concurrents pour la Médaille d'Or, qui se classent aux trois premières places.

Traitez les framboises avec soin

Les framboises sont à la veille de faire leur apparition sur le marché et il est intéressant à noter à ce sujet les conseils donnés par l'horticulteur du Dominion en ce qui concerne la cueillette de ce fruit.

très fermes et peuvent supporter une quantité raisonnable de manutentions. Ne permettez pas aux cueilleurs de tenir trop de framboises dans la main en même temps et veillez à ce qu'ils les mettent doucement dans la boîte au lieu de les y laisser tomber.

SAINT-LEON (De notre Correspondant)

Not s social. — M. l'abbé P. Lesage, des Trois-Rivières, en promenade dans sa famille.

— M. l'abbé P. Lesage, des Trois-Rivières, en promenade dans sa famille. — Mlle Cécile Gagnon, de Montréal, a passé une huitaine chez M. Georges Julien.

LOUISEVILLE (De notre Correspondant)

Mariage St-Jean-Breault. — Lundi, le 29 juin à 7.30 hres en la chapelle de l'évêché à Joliette, fut béni par Mgr Papineau, le mariage de M. Raoul St-Jean, fils de M. et Mme C.-U. St-Jean...

Après le mariage il y eut réception chez le père de la mariée à Rawdon, après laquelle les mariés partirent pour un voyage à Kingston, Brooklyn, Niagara Falls.

Le Rév. Père Pepin. — C'est avec bonheur que nous avons appris que Frère Lucien Pepin, O.M.I., avait reçu l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Prud'homme, le 28 juin à Lebrét, Saskatoon.

Joyeuse réunion. — M. et Mme Arthur Doyon, recevaient à dîner, dimanche 28 juin, à l'occasion de la visite de M. et Mme Napoléon Doyon, des États-Unis, et leurs enfants.

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE. diplômé de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo. Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.O.

A. D. Gascon Louis Parant GASCON & PARANT ARCHITECTES Trois-Rivières 144, rue St-François-Xavier Tél. 266

Tél. 233 Chs. Bourgeois B.A. LL. M. Avocat 26, rue St-Joseph 26

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE SPECIALITE Maux de tête - Yeux croches redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m. 492 St-Maurice, Tél. 965

Tél. 1442 Dr Paul Trudel 15, rue Volontaire Ex-élève des Hôpitaux de Paris Médecine générale et accouchements Consultations: de 2 à 5 et de 7 à 8 Service sur appel de jour et de nuit

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Heures de consultations: 9 à 12 heures a. m. 1 à 5 heures p. m. 7 à 8 heures p. m. 58 Royale, coin Plaisante Tél. — 1425 Bureau fermé le samedi après-midi

A.-J. Gouin & Cie Assurances Générales Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie Bureau établi depuis plus de 30 ans Tél. 114, 4 Du Platon

Dr Auguste Panneton Spécialiste pour maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midis. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 hres et sur rendez-vous. Tél. Bell 526 65a, Avenue Laviolette

A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières 6a, rue Alexandre Tél. 1913 Heures de bureau: 10 à 12 — 2 à 5 — 7 à 8

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examen de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36, rue Alexandre Tél. Bell 491, 3-Rivières

U.-J. Asselin, Ernest-L. Denoncourt Asselin & Denoncourt Architectes Edifice Aneau, 6e étage, Téléphone: 963

Tél. Bureau 1158 "Résidence 988" J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc. 13, rue Hart, 3-Rivières Bureau à St-Maurice, du samedi midi au lundi midi. Propriétés à vendre

Jules Caron Architecte 30, rue Bonaventure, Tél. 726 Les Trois-Rivières

Tél. Bureau: 658 Rés.: 2274 Dr J.-H. BELAND Chirurgien-Dentiste Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a. m. à 5 p. m. Le soir de 7 à 8 heures. Bureaux: 26, Des Forges

Tél. 1059 Jean-Marie Bureau B.L.L.L.B. Avocat et Procureur 38, rue Hart Les Trois-Rivières

4-a Alexandre Tél. 401 (voisin Edifice Aneau) Dr C. BARIBEAU, B. A., M. D. Ex-élève des hôp. de Paris Ex-interne de l'hôpital Notre-Dame. Spécialité: Chirurgie générale, appareil urinaire. Consultations: 1.30 à 4 p. m. Le soir: 7 à 8 hres. Visites à domicile sur appointment.

56, Ave Laviolette Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgen à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif. Consultations: Au bureau: 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p. m. A domicile sur rendez-vous.

Tél. 930 Casier Postal 310 Jacques Bureau, C.R. Philippe Bigué, C.R. Georges Gouin, B.A. Léon Girard, LL. L. Raoul Provencher, B.L. Bureau, Bigné, Gouin, Girard & Provencher Avocats 4, Des Forges Edifice Power Les Trois-Rivières

Tél. 401 Heures de Bureau: 10 à 12 — 2 à 5 — Le soir 7 à 8 Lundi, mercredi, vendredi SPECIALISTE Pour les maladies des yeux, oreilles, nez et la gorge. Dr BENOIT JACOB, M.D. Ex-assistant à la clinique Nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'Hôpital Beaucaud, Paris, ex-interne de l'hôp. Normand & Cress. 4a Alexandre, Trois-Rivières Bureau fermé le samedi midi.

Téléphone: 328 et 329 ROGER BISSON Avocat et Procureur EDIFICE AMEAU 6e Etage Angle Notre-Dame et Alexandre TROIS-RIVIERES

Tél. Bureau 35 Résidence 1959 Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Dépositaire du greffe du notaire L.-Philippe Mercier. 25 Alexandre, 3-Rivières Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures.

Tél: 436 w. Dr J. B. LeBlanc 54, rue Royale Anciens bureaux du Dr Tourigny Médecine générale. Spécialité: Accouchements — Maladies des enfants Ex-interne à la Crèche, et à l'Hôpital de la Miséricorde, Québec Bureau: — de 1.30 heure à 4 et de 7 à 8 — Service de jour et de nuit.

Téléphone Bell 1900 DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE Avocats 4, St-Joseph, 3-Rivières

Casier Postal 556—Tél.235 J.-A. Lemire, L.L.L. Notaire Argent à prêter. Examen de titres. Règlement et administration de successions, etc. 40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640 HENRI BISSON Comptable et Liquidateur Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service. Edifice Aneau, 6e étage Angle N.-D. et Alexandre TROIS-RIVIERES

Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges

Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges



L'enfant suivra-t-il les traces de ses parents. En tout cas, il prend l'air assez jeune

Contre les Communistes

Des importés, on ne sait d'où, sont à répandre hypocritement, ou ouvertement, de ce temps-ci, des doctrines absolument condamnables. La seule réponse à faire à ces prédicateurs de mensonges et d'erreurs dangereuses pour la société est de les chasser des maisons. Qu'ils se présentent sous couleur de vente de d'éventails, ou de peaux de moutons, aussitôt qu'ils entrent sur le terrain social, mettons-les à la porte avec les raisons et les moyens que vous, ouvriers, de Thelford, savez employer en pareils cas.

Pour bien renseigner nos lecteurs, je donne ici la thèse de la philosophie catholique au sujet du Communisme. Et les habiles de profession, même s'ils ont couché au Château..., n'ont pas la valeur morale voulue pour contredire l'Eglise... Donc... Le communisme nie absolument le droit de propriété et le droit d'appropriation, et proclame, pour l'Etat, le droit de tout percevoir et de faire une égale répartition entre tous. La maxime générale du communisme, qui se divise d'ailleurs en plusieurs branches, est: A chacun suivant ses besoins... Or, nous autres catholiques, appuyés sur la justice distributive, nous disons: A chacun suivant ses mérites...

Saint Thomas réclame la propriété individuelle pour rendre plus facile la grâce des biens, pour faire réuser l'ordre dans le monde économique. Saint Thomas réclame la propriété individuelle pour que le travail humain puisse plus aisément féconder les biens de la terre. Enfin saint Thomas considère que l'appropriation individuelle doit être un moyen d'éviter les querelles entre citoyens. La propriété individuelle est un stimulant du travail, elle encourage l'effort productif; sa supériorité de production sur la propriété collective est un fait d'expérience, et l'on voit qu'elle correspond toujours à la densité de la population. Quant au partage égal des biens, que demande le communisme, il est facile de voir qu'il est impossible: comment connaître exactement la richesse de chacun? Si elle était connue, par quelle autorité déterminer les hommes à s'en dessaisir? Comment garantir la moralité, le désintéressement de ceux qui feraient le partage? Serait-il possible, il ne durerait pas l'égalité, fondée aujourd'hui par le partage, serait rompu demain, et il faudrait recommencer indéfiniment, au détriment du travailleur, au profit du vicieux et de l'oisif, cette opération impossible, qui détruirait d'ailleurs toute ardeur au travail et toute initiative. Il est inutile: ce n'est pas l'inégalité des fortunes qui est injuste, c'est leur égalité: forcée qui le serait. L'inégalité résulte du travail, de l'économie, de la moralité, des qualités physiques et intellectuelles de chacun, toutes choses qui sont inévitables; elle est seule compatible avec l'égalité des droits avec la justice distributive, qui exige que chacun reçoive selon

ses œuvres, c'est-à-dire que les parts soient non absolument, mais proportionnellement égales. Les injustices dont souffre la société sont dans la violation de l'abus et non dans l'usage du droit de propriété. Il n'y a pas de droit dont on ne puisse abuser, et l'abus ne prouve rien contre la légitimité du droit.

Il serait funeste: la fortune ainsi émettie ne profiterait à personne. La somme versée à chacun étant dérisoire, on aurait l'égalité dans la misère. Le capital défruit, plus de travail; le commerce, l'industrie, les grandes entreprises, qui demandent de grandes avances de fonds, seraient paralysés. Ce partage n'enrichirait personne et aboutirait finalement à la ruine de tous.

L'utopie communiste, pour le plus grand nombre, c'est le cri de la cupidité, la révolte de celui qui n'a pas contre celui qui a; pour tous, c'est un rêve.

Tout catholique a le devoir grave de n'opposer aucunement la cause des communistes. Agir à l'encontre de mon affirmation serait un péché mortel contre la justice sociale qui réclame le respect des prétrés, le respect de la propriété, la collaboration des classes.

Donc, pas de pacte avec l'impie. Dénouons les traités à notre foi et à nos traditions, et, comme disait Veullot, fonçons sur la chien-nerelle.

Pierre GRAVEL, ptre, vic., à S. Alphonse de Thelford.

Recensement des Etablissements de Commerce et de Service

La première phase du recensement des établissements de commerce et de service a été complétée quand les énumérateurs du recensement eurent fini de relever les noms et adresses de tous les établissements de gros et de détail du Dominion. En août prochain, des questionnaires variés, selon le type et la grandeur de l'établissement, seront adressés à chacun des noms sur les listes. Comme le succès de ce recensement dépend de l'exactitude et de l'entière franchise des réponses aux questionnaires, il peut être opportun de donner une dernière information sur les buts et la valeur de ce recensement avant que les questionnaires soient expédiés. Ce relevé a été entrepris par le gouvernement en face d'une demande urgente pour telle information, demande venue de toutes les sections des gens d'affaires. Un tableau complet des faits concernant les activités distributives est un besoin qui se fait sentir depuis longtemps et ce recensement est un effort sérieux pour y répondre. La rareté d'information sur la distribution est évidente si l'on considère qu'il n'existe aucun état fiable, même du nombre global d'établissements de commerce et de service, et bien encore moins du nombre de chaque type, du volume des ventes, de la moyenne des ventes par établissement, de la classification des stocks, de leur renouvellement et de leur remplacement. Bref, il n'existe aucune norme par laquelle un marchand

puisse mesurer son propre commerce comparativement à celui des autres et aucune donnée fiable n'existe par laquelle il puisse mesurer l'importance du vaste mécanisme dont il forme partie. Il y a des raisons innombrables de croire, dès que la connaissance de ces faits sera à la portée de tous les marchands du Dominion, qu'ils se trouveront en état d'augmenter l'efficacité de leurs activités distributives parce qu'ils auront des étalons comparatifs sur une échelle pratique leur permettant de juger d'après une vue générale des activités distributives placées devant eux, ce qui leur permettra de faire des ajustements pour utiliser plus profitablement d'autres parties du système dont ils sont une unité.

Li formation statistique générale a une valeur incalculable partout où elle existe, comme dans l'agriculture, les mines, les manufactures, etc. S'il est possible de procurer aux distributeurs des statistiques aussi bien établies, les résultats ne pourront manquer d'en être précieux. Tous les établissements de commerce de gros ou de détail sont inclus de même que plusieurs établissements de service. Naturellement, il faut limiter nos attentes. Dans une enquête générale de ce genre, il faut se limiter à colliger les faits les plus fondamentaux seulement. Il est impossible de dresser un portrait de la distribution pour chaque denrée, cependant, l'on s'attend à ce que le recensement fournisse un relevé de tous les établissements ainsi que du chiffre global de leurs ventes, le nombre d'employés, les salaires et les gages, etc. Il donnera une information classifiée par genre de commerce, type d'organisation commerciale et par localités. C'est aussi l'intention de colliger de précieuses informations sur le groupement de denrées pour leurs ventes. Une telle information sera obtenue des grands magasins comme des petits, là où possible, et elle devra fournir un très bon échantillon des conditions dans les différentes lignes de commerce dans les différentes parties du Dominion. Des données sont aussi demandées sur les ventes au comptant, à crédit, à tempérament, et en bloc, sans se préoccuper du genre de marchandises.

Le recensement couvre les opérations des succursales de ventes des manufacturiers et ceux-ci sont priés de déclarer qu'elle est la proportion de leurs ventes faites par eux directement aux marchands de gros, directement à d'autres manufacturiers, directement aux marchands de détail, directement au consommateur domestique et par tout autre canal servant à la distribution de leurs produits. Aucune question n'est faite sur la valeur des marchandises achetées pour revendre et de ce fait l'on peut être certain qu'il n'y a nulle tentative de connaître la marge de profit de l'établissement faisant rapport. Pour aucune considération les faits concernant les affaires d'un établissement individuel ne peuvent être communiqués au public. Les rapports individuels seront traités comme strictement confidentiels et il est interdit par la loi de les révéler pour des fins quelconques à toute personne ou corps, même à un autre département du gouvernement. Ils doivent servir uniquement et exclusivement à la compilation des statistiques. Ce recensement offre une occasion unique aux marchands du Canada d'obtenir pour eux-mêmes des données statistiques de première main et de la plus haute valeur. L'indifférence ou le manque de soin dans la préparation des réponses signifierait non seulement de la déloyauté à tous les marchands du Dominion pris comme groupe, mais aussi l'étroitesse de vue d'une personne qui ne connaît pas ses propres intérêts.

Les prochaines Olympiades

Los Angeles, Californie—Le programme complet et définitif des Jeux de la XI^{ème} Olympiade qui seront célébrés dans cette ville, du 30 juillet au 14 août 1932, inclus, vient d'être annoncé par le Comité d'Organisation des Jeux. La Cérémonie d'Ouverture, de caractère historique, aura lieu dans le Stade Olympique, le samedi 30 juillet 1932, à deux heures de l'après-midi. M. Herbert Hoover, président des Etats-Unis, sera invité officiellement, pour l'ouverture des Jeux. Pendant la Cérémonie, d'Ouverture, la parade historique de toutes les nations aura lieu, et on verra des athlètes représentant 31 nations avec leurs drapeaux nationaux respectifs, en tête qui passeront devant la Tribune d'Honneur. Le drapeau olympique sera hissé, la torche olympique sera allumée et un athlète prètera le

serment olympique pour les équipes de tous les pays participants. Les Jeux dureront 16 jours et nuits dans 9 stades, auditoriums et parcs nautiques. Il y aura 135 programmes de sports distincts représentant 15 branches de sports. Ces programmes seront donnés aux endroits suivants: Stade Olympique: Cérémonie d'Ouverture, 30 juillet, Jeux Athlétiques sur terrain et piste du 31 juillet au 7 août, inclus. Hockey sur Gazon—Semi-finales et finales—les 8 et 11 août. Démonstration Internationale (Lacrosse) 7, 9 et 12 août. Exercices de Gymnastique, du 8 au 12 août, inclus. Concours d'obstacles (équitation), les 13 et 14 août. Démonstration Nationale (Football Américain) le 8 août. Cérémonie de Clôture, le 14 août. Stade Olympique de Natation: Natation, plénèon et water-polo du 6 au 13 août, inclus. Pavillon Olympique d'Escrime: Escrime, du 31 juillet au 13 août, inclus. Auditorium Olympique: Haltérophilie, 30 et 31 juillet. Lutte, du 1er au 7 août, inclus. Boxe, du 9 au 13 août, inclus. Rose Bowl Stadium (Pasadena) Cyclisme sur piste, du 1er au 3 août, inclus. Riviera Country Club (Santa Monica) Sports Equestres, 10 et 11 août. Stade Maritime (Long Beach) Aviron, du 9 au 13 août inclus. Parcs Olympiques de Yachting: (Port de Los Angeles) du 5 au 12 août, inclus. Le Marathon sera donné le 7 août, sur un parcours qui commencera et finira au Stade Olympique. Les jeux préliminaires de Hockey auront lieu du 1er au 6 août, inclus, dans des stades près du Stade Olympique. Les concours de cyclisme sur route aura lieu le 4 août sur un parcours excellent. Le Pentathlon aura lieu du 2 au 6 août inclus, avec les concours d'équitation, d'escrime, de tir, de natation et de cross-country, dans les divers stades, pavillons et parcs.

Les concours de Tir aura lieu les 12 et 13 août. Les concours des Beaux-Arts et Expositions olympiques seront tenus dans le Musée Olympique des Beaux-Arts pendant toute la durée de 16 jours et nuits durant lesquels les programmes des sports auront lieu. Afin que tous les pays possèdent tous les renseignements voulus, le Comité d'Organisation a préparé un livre complet donnant les descriptions détaillées des événements divers avec toutes informations concernant les billets pour les Jeux. Ceux-ci peuvent être obtenus en envoyant les noms et adresses au "Ticket Department, Olympic Games Committee, W.M. Garland Bldg., Los Angeles, California, U.S.A.

Ecoutons la voix de notre Mère qui nous engage à devenir comme de petits enfants, à toujours nous tenir près d'elle et à l'invoquer dans tous nos besoins. — S. Alph. de L. Le Calvaire nous a laissé deux images insignes: l'image du crucifix, l'image de Notre-Dame de Fátima; l'image de la Passion, l'image de la Compassion; elles nous apprennent à souffrir et à compatir; c'est toute la vertu de la croix. — Perdreau

Honorons Marie qui vient de nous, fêtons son herceau comme on a coutume de fêter le berceau des grands. Apportez des pensées sans nombre et voyez que cette enfant est née pour notre bonheur; voyez qu'elle est l'amour de nos cœurs, notre chère Dame, les délices des Anges, la dilection du Père. — S. Frs de Sales

Encore une belle initiative de nos Voyageurs Catholiques

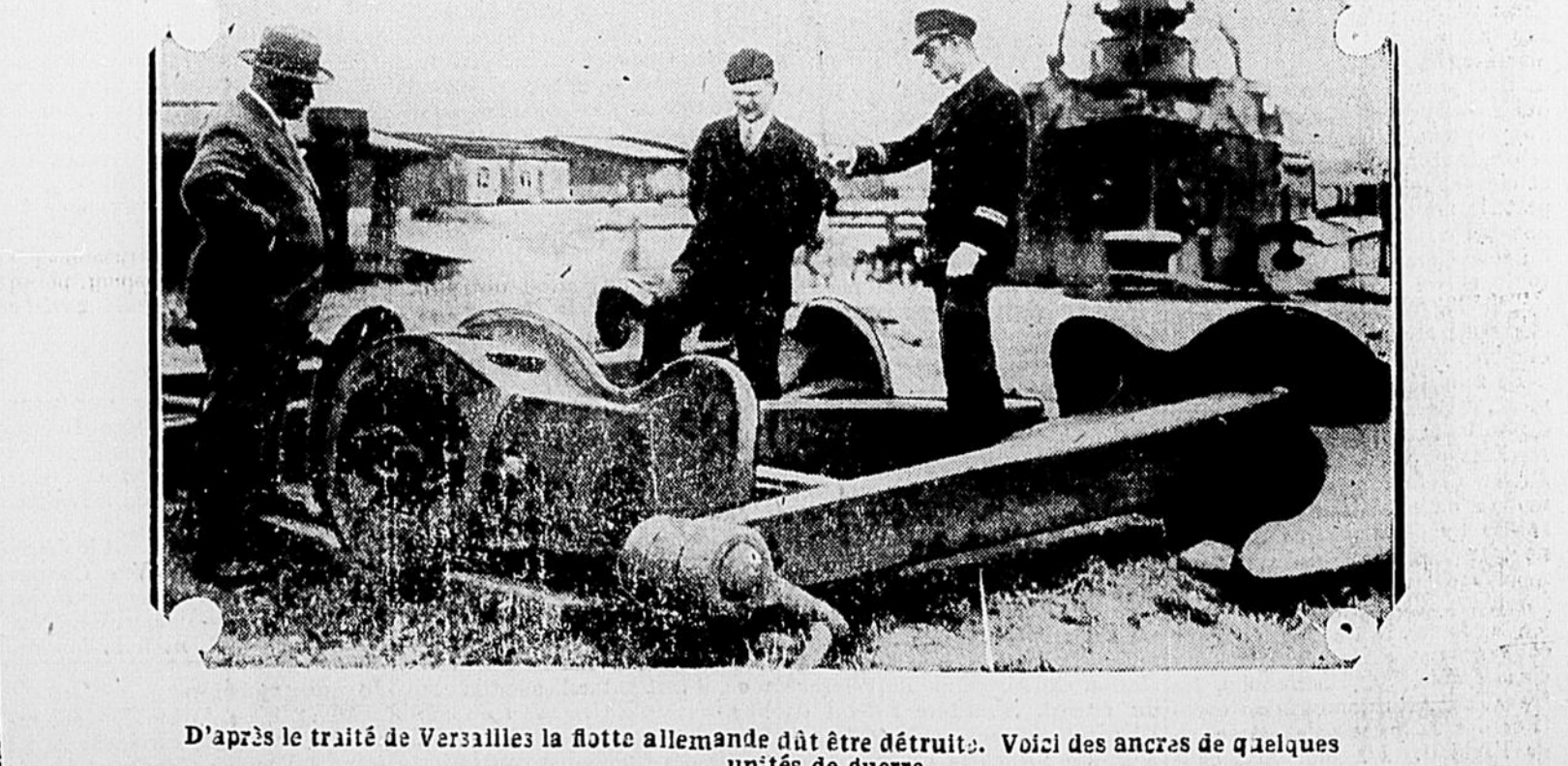
Bref du Pape Pie X La Confrérie de Saint-Christophe est érigée en Archiconfrérie avec le droit d'affiliation pour tout l'univers. PIE X, Pape Pour perpétuelle mémoire. Les Confréries chrétiennes que distinguent le nombre et la dignité de leurs Associés, leur diffusion dans l'univers entier, et qui, tout en se proposant comme première fin la gloire de Dieu et des Saints, ne laissent pas de s'intéresser aux hommes et de pourvoir au salut de leur âme et même de leur corps, sont l'objet de Notre particulière bienveillance. Suivant la coutume et la tradition des Pontifes romains, Nous aimons à leur leur leur état en les comblant d'honneurs et de privilèges. Aussi avons-Nous appris avec bonheur que dans l'Eglise paroissiale de Saint-Christophe-le-Jajolet, au diocèse de Séez, il existe une Confrérie en l'honneur de Saint Christophe, fondée en 1899, elle a pour fin principale de placer sous la garde de Saint Christophe, excellent Protecteur des hommes en péril, la personne et les intérêts des voyageurs et de tous ceux que leur genre de vie ou leur habitation expose à des dangers de toute espèce. Son utilité s'est fait principalement sentir à notre époque où l'génie des hommes s'est élevé à ce point qu'il entreprennent des voyages extrêmement rapides, non seulement sur terre et sur mer, mais jusque dans les airs, et que par là même il leur arrive fréquemment de s'exposer à la mort. Il n'est donc pas étonnant que cette Confrérie, légitimement approuvée par un grand nombre d'Evêques, embrasse dans son sein une multitude d'associés, et soit en Europe, soit en Asie, soit même dans la lointaine Amérique, se propage tous les jours davantage. En effet, ceux qui courent ces dangers attachés à leur véhicule la médaille de Saint-Christophe pour mériter le secours de ce bienheureux Protecteur, et ne cessent de s'en rendre compte, nous avons accueilli favorablement les vœux de Notre vénérable Frère, Claude Bardel, Evêque de Séez, et dans la pensée de lui être agréable, ainsi qu'à son peuple, il Nous plaît d'entourer d'honneur et de privilèges la Confrérie mentionnée ci-dessus. Visant donc par les présentes, en vertu de Notre Autorité Apostolique, la Confrérie de Saint-Christophe canoniquement érigée dans l'Eglise de Saint-Christophe-le-Jajolet, au diocèse de Séez, Nous l'érigons et constituons à perpétuité en Archiconfrérie et lui accordons les faveurs accumulées. Cette Archiconfrérie ainsi érigée entraine pour le Directeur et ses associés présents et futurs le pouvoir de s'affilier toutes les autres Confréries de même nom et de même objet qui existent dans l'univers entier, tout en respectant la constitution de Notre Prédécesseur, le Pape Clément VIII, d'heureuse mémoire, et les autres Ordonnances Apostoliques publiées sur ce sujet; ils pourront également leur communiquer sans aucune exception les indulgences, remises des péchés, allègements de pénitences, déjà concédés, avec faculté de les octroyer à d'autres, par le Saint Siège Apostolique à la dite Confrérie ainsi érigée par Nous en Archiconfrérie. Qu'ils puissent user librement et licitement de ces privilèges, c'est la faveur que par les présentes, en vertu de Notre Autorité Apostolique, Nous leur accordons et oc-

trotons à perpétuité. Décrétions que nos présentes Lettres sont et demeureront à jamais fermes, valides et efficaces, qu'elles ont et obtiennent leur effet plein et entier, qu'elles garantissent pleinement, en tout et partout, les droits de ceux qu'elles concernent et concerneront à l'avenir; qu'il en doit être ainsi jugé et défini au préalable par tous les juges ordinaires et leurs délégués; que tout acte qui leur est opposé, qu'il vienne de qui que ce soit et de n'importe quelle autorité, scienciemment ou par ignorance, est nul et non avenu. Nonobstant les Constitutions et Ordonnances Apostoliques et toute autre chose contraire, exigeant même mention et dérogation spéciale et individuelle. Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 8 février 1912, de Notre Pontificat l'an neuvième. Card. Merry DEL VAL, Secrétaire d'Etat. Indulgences PIE X, Pape Pour perpétuelle mémoire.— Il existe dans la paroisse de Saint-Christophe-le-Jajolet, appartenant au diocèse de Séez, une pieuse Association en l'honneur de saint Christophe, patron des personnes en péril. Institué canoniquement depuis l'année 1899, elle a joui bientôt, grâce à la faveur divine, d'une telle extension que l'an dernier, par lettres semblables données le 8 février, sous l'anneau du Pêcheur, nous la jugeâmes digne d'être érigée par Nous en Archiconfrérie, avec faculté de s'annexer toutes les confréries de même nom, dans l'univers entier. Et comme maintenant, le Directeur de cette Archiconfrérie Nous supplie instamment de vouloir bien, usant de Notre bienveillance Apostolique, accorder certaines indulgences spéciales aux membres présents et futurs de la dite Archiconfrérie et des Confréries qui lui sont annexées, c'est de tout cœur que, à cette demande, qui a pour objet le bien et l'avantage d'une société si utile, Nous croyons devoir faire droit autant que Nous le pouvons dans le Seigneur. En conséquence, entendus Nos Vénérés Frères les Cardinaux Inquisiteurs Généraux de la Sainte Eglise Romaine, de par la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et en vertu de l'autorité de ses Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, à tous et à chacun des fidèles qui entrent et entreront soit dans la dite Archiconfrérie, soit dans une des Confréries qui lui ont été régulièrement affiliées, Nous accordons une Indulgence plénière le jour même de leur inscription, si vraiment repentants et confessés, ils ont reçu la Sainte Communion; de plus, aux associés présents et futurs de la dite Archiconfrérie ou d'une des Confréries quelconques qui lui sont affiliées, à l'heure de la mort de chacun d'eux, s'ils ont été purifiés de leurs fautes par la confession sacramentelle et munis du saint Viatique, ou en cas d'impossibilité de ce faire, s'ils invoquent pieusement de bouche ou s'ils ne le peuvent, tout au moins de cœur, le saint nom de Jésus, et acceptent patiemment la mort des mains du Seigneur comme la peine due au péché. Nous accordons également une indulgence plénière. Enfin, pareillement aux mêmes membres présents et futurs de l'Archiconfrérie principale ou des Sociétés y annexées, qui chaque année, le jour de la fête de saint Christophe martyr ou l'un des sept jours de l'Octave à leur choix, purifiés de leurs fautes par la confession sacramentelle et nourris du ban-

quet Eucharistique, auront visité l'Eglise ou l'Oratoire soit de l'Archiconfrérie, soit de leur Confrérie respective, ou, s'il n'y en a pas dans le lieu où ils habitent, leur Eglise paroissiale et là auront pieusement prié Dieu pour la concorde des Princes Chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, et l'exaltation de Notre Mère la Sainte Eglise. Nous accordons aussi miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière et la remise de tous leurs péchés. En outre, aux mêmes Associés présents et futurs, régulièrement inscrits dans la dite Archiconfrérie, ou les Confréries y annexées, qui, quatre jours de l'année à déterminer, une fois pour toutes, par les Ordinaires des lieux respectifs, le cœur au moins contrit visitent ou l'Eglise ou la Chapelle de la Confrérie, ou, dans les endroits où il n'y en a pas, leur propre Eglise paroissiale, en y priant aux intentions ci-dessus indiquées, Nous accordons, suivant la forme usitée dans l'Eglise, une indulgence partielle de sept ans et sept quarantaines, et de même, suivant la forme usitée dans l'Eglise, une indulgence partielle de cent jours chaque fois qu'en se conformant aux règles de l'Archiconfrérie, ils accomplissent un exercice de piété ou une œuvre de charité. Enfin, à ces mêmes fidèles, s'ils le préfèrent, en exceptant toutefois l'indulgence plénière à gagner à l'heure de la mort, Nous accordons la faculté, par toutes ces autres indulgences soit plénières soit partielles et rémissions des péchés, d'expier les fautes des défunts et d'acquitter leurs peines. Nonobstant toutes choses contraires, les présentes conservant à jamais leur valeur. Nous entendons que les transcriptions et exemplaires, même imprimés des présentes Lettres, signées d'un notaire public et munis du sceau d'une personne constituée en dignité Ecclésiastique, trouvent exactement la même efficacité qu'on accorderait à ces présentes elles-mêmes, si on les avait sous les yeux. Donné à Rome près S. Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 17 août 1913. De notre Pontificat, l'an onzième. R. Card. Merry DEL VAL, Secrétaire d'Etat. — Place du Scau. Visum et recognitum. Exequatur, Sagii, die 3 septembris 1913 GIRARD, v.g.

Points essentiels au succès

DANS L'ETALAGE DES SEMENCES Dans son discours devant la convention annuelle de l'Association canadienne des producteurs de semences tenue récemment, L.-H. Newman, Céréaliste du Dominion, a résumé comme suit les points essentiels de la loi idéal de semences: par l'exposition: "Le lot idéal est celui qui se compose de grains typiques de la variété et aussi uniformes que possible au point de vue de la grosseur, de la forme et de la couleur. Tout le grain devrait être d'apparence saine, vigoureuse, lustrée et vitale et il ne doit y avoir ni impuretés ni traces de maladie." Il est intéressant de noter également que M. Newman encourage fortement l'application de l'essai de culture afin de déterminer les vrais mérites de l'échantillon de semence avant de décider définitivement les prix. Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, M.F.B.



D'après le traité de Versailles la flotte allemande dut être détruite. Voici des ancres de quelques unités de guerre.